



## La manifestation d'information publique du 3 novembre 2021 sur le cadastre RDPPF

«Le cadastre RDPPF comme organe officiel de publication?!», tel est le titre de la manifestation d'information publique de cette année, relative au cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Elle se déroulera

**le mercredi 3 novembre 2021, de 9h15 à 16h**

au centre Welle7, Schanzenstrasse 5 à Berne (accès direct depuis la gare)

Les cantons sont libres d'utiliser ou non le cadastre RDPPF comme organe officiel de publication supplémentaire, mais seuls quelques-uns d'entre eux ont recouru à cette possibilité pour l'heure. La journée d'étude sera largement consacrée à cette question. Des expériences concrètes seront présentées et le guide relatif à une telle utilisation du cadastre sera dévoilé. Un état des lieux des différents travaux en cours sera par ailleurs dressé (introduction, poursuite du développement, campagne d'information) et les résultats de l'évaluation du cadastre RDPPF seront fournis. La Fondation de prévention indiquera ce dont il faut tenir compte pour se protéger des dangers naturels et précisera le rôle joué ici par le cadastre RDPPF. Un riche échange d'expériences sera enfin garanti avec les ateliers (workshops) qui ont fait toutes leurs preuves.

Tous les détails relatifs à la manifestation seront disponibles dès le mois de septembre sur [www.cadastre.ch/rdppf](http://www.cadastre.ch/rdppf).

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
[vermessung@swisstopo.ch](mailto:vermessung@swisstopo.ch)

**Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres** dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres

